

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202511/13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 31/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 octobre 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

En exercice : 17

Présents : 14

Votants : 14

PRÉSENTS : ANNIE Ann, ANNIE Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSÉS : LEFFRAY Stéphane, HULOT Valérie, URIEN Jean-Pierre

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE AA 152

Le conseil municipal, dans sa séance du 27/08/2024, a décidé de céder la parcelle AA152.

Un doute existe sur la nature juridique de cette parcelle : domaine public ou domaine privé de la commune. Afin de lever tout doute et de pouvoir procéder à la vente du terrain, il est proposé au conseil municipal de procéder au déclassement de la parcelle.

Pour rappel, la parcelle accueillait l'ancien atelier municipal de la commune, qui n'est plus utilisé depuis de nombreuses années. Il convient de constater la désaffection du site.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de procéder au déclassement de la parcelle AA152 du domaine public communal et à son intégration dans le domaine privé de la commune, après avoir constaté la désaffection du site.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

